VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE CHOIX

La Résidence en Briques à deux Etages.

No 921 rue Poeyfarre près Annonciation

In re Johanna Moragas et al vs Loretta Moragas et als.

No 18,794—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899, par l'Honorable F A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, in re Johanna Moragas et al versus Loretta Moragas et als No 18,794 du dossier de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet No 121 borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher, désigné comme lot No 3 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 25 janvier 1841 et annexé à un acte de Félix Grima, en date du 25 janvier 1841 et mesurant 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Poeyfarre par 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à la rue Foucher commune au dit lot et autres; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant la résidence en briques à deux étages de choix et avec commodites, No 921 rue Poeyfarré près de toutes les commodités; bonne cour et allée commune dans le fond; en face des moulins à coton de Maginnis, près des marchés, églises et écoles, commandant de bons locataires.

Conditions:—Un tier ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et liens et privilège du vendeur sur ladite propriété avec la clause de 5 0|0 honoraires d'avocats en cas de foreclosure, pacte de non aliendo sans estimation et toutes autre clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, d'assumer le paiement des taxes de 1899 en plus et au-delà du prix d'adjudication et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication, le loyer devant revenir à l'acquéreur à partir de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant prendre la police d'assurance sur la propriété et en rembourser la prime pour le terme non expiré et payer les timbres du Revenu Internal des Etats-Unis dans l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.

21 janv—21 24 31 fév 7 14 21

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ou réserve.

LOT DU CINQUIEME DISTRICT.

En un crédit de 12 mois.

Michael Rooney vs Ses Créanciers

No 53,863.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, daté et signé le 13 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le côté inférieur du Troisième District dans cette ville, dans le morceau de terre contigu et comprenant le Canal Verret et désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 2, lequel est borné par les rues Henden, Alix, Washington et Peters, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 mars 1858, et annexé à un acte de partage de certaine propriété, passé pardevant James Graham, notaire, le 5 juin 1858. Ledit lot mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7 de 130 pieds 8 pouces et 3 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 9 de 130 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Pour le prix entier d'achat un crédit de douze mois, et l'acquéreur devant exécuter son bond là-dessus d'après la loi. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 jan—15 22 29—fev 5 12 19 à date

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE DOUBLE.

826 et 828, rue Troisième.

Résidence à Deux Etages.

824 rue Troisième.

UN LOT VACANT.

Rue Troisième, près Constance.

EPICERIE

Encoignure Gaiennie et Magasins

Dans l'Affaire de

W. H. Wolverton et als vs Robert Stevenson et als.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899 à midi à la Bourse d'Encan, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 57,573, rendu le 31 décembre 1898 et signé le 3 janvier 1899 dans l'affaire de W. H Wolverton et als vs Robert Stevenson et als il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 19, 20 et 21, lesquels se touchent et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième par une profondeur de 102 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 826 et 828 rue Troisième, et une résidence à deux étages, No 824 rue Troisième.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Gaiennie et Erato, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face sur la rue Magasins par une profondeur et face sur la rue Gaiennie de 91 pieds et 5 lignes et forme l'encoignure des rues Magasins et Gaiennie. Les dimensions sont toutes plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une Grocerie bien établie, sous bail au 30 septembre 1899 à $35 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en entre toutes les taxes dues et exigibles pour 1899, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 22 29—fév 5 12 19 20 21

Succession de Raphael Forcheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,184—Division E—Attendu que Mme Mathilde Benjamin, Vve de Raphael Forcheimer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Raphael Forcheimer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1 fév—1 5 10

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession du Dr John B. Vandergrift.

Nos 57,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813 rue Commune,

Mercredi 8 février 1899 A MIDI.

Il sera vendu à l'enchère publique à la salle de Vente du New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, par ordre de la dite Cour dans l'affaire ci-dessous datée le 2 janvier 1899—

UN LOT DE TERRE

avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues **Esplanade, Robertson, Villeré et Kerlerec,**

mesurant 27 pieds 9 pouces, mesure française, face à la rue **Robertson**, sur 120 pieds de profondeur.

Termes.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, en billets portant 8 0|0 d'intérêt de leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles, l'acquéreur d'assumer les taxes de 1899, en sus de son enchère et de déposer dix pour cent avec l'encanteur. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P. aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—fev 5 8

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un ilet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56,231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain ilet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson [anciennement Breslau], Freret [anciennement Long] Octavia et Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement. Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 forme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1|2 pouces.

Lot No 12 forme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds; Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 3 1|2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépot comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant B. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fev 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 23 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Piron et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. —Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 23 décembre 1898 et signé le 5 janvier 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir;

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 688 et borné par les rues Hancock et Tupelo, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Hancock et Tupelo et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

2. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 687 et borné par les rues Tupelo, Gordon, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Tupelo et Gordon et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

3. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 686 et borné par les rues Jordan, Benton, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Gordon et Benton et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

4 Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 683 et borné par les rues Benton, Adams, (maintenant Alabo) Robertson et Claiborne et mesurant 213 pieds de face sur chacune des rues Benton et Alabo, 65 pieds sur la rue Claiborne et 40 pieds sur la rue Robertson.

Conditions comptant—L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (3) trois de l'ilet No (18) dix-huit lequel est borné par les rues Peniston, Perrier, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie duquel est annexée à un acte passé dans l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur. 606, rue Perdido.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

COIN

QUARTIER et PETERS, édifiés en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par "JIM'S SALOON," les étages supérieurs ayant 9 chambres. En face de L'HOTEL DE LA MONNAIE et du Ferry du Troisième District, près du Marché Français et du dépôt du chemin de fer SOUTHERN PACIFIC. Comme placement d'argent il n'y a rien de supérieure. Loué à bail jusqu'au 30 juin 1902 à raison de $540 par an, payable $45 par mois.

COIN

DAUPHINE et PORT. Elégante bâtisse à un étage avec attic, à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 2701 et 2703 rue DAUPHINE, le No 2703 loué à $10 par mois, le coin occupé par les vendeurs.

Nos 3319, 3321, 3323, 3325

Rue REMPARTS, deux maisons à deux corps de logis chaque, loué chaque $16 par mois.

COTTAGE

Attenant à l'arrière des propriétés ci-dessus. Loué $5 par mois.

Succession de Henry Bittern.

No 5,391—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 1er Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au **New Orleans Real Estate Exchange,**

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformement à un jugement rendu et signé le 13 janvier 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir—

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Levée ou Chemin Public) Gallatin, Quartier et Hôpital, formant l'encoignure des rues Peters et Quartier et et mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters, 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond 91 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Quartier et 84 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un édifice à trois étages en briques dont le rez-de-chaussée occupé par le Gem's Saloon, les étages supérieurs ayant 9 chambres, citerne, hydrant, latrines, etc. Vendu sujet au bail expirant le 30 juin 1902 à raison de $540 par an payable $45 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 254, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Port et St Ferdinand, mesurant 29 pieds 5 pouces 2 lignes face sur la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une très élégante bâtisse à un étage avec attic à deux corps de logis ayant quelques 6 chambres de chaque côté, citerne, latrines etc., connue sous les numéros municipaux 2701-2703 rue Dauphine. Le No 2703 est loué $10 par mois le No 2701 occupé par les vendeurs.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 360 borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, lequel lot est désigné par la lettre "C" sur un croquis d'Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 24 septembre 1898, d'après lequel croquis commençant à une distance de 117 pieds de l'encoignure de la rue Désiré, mesure 31 pieds 6 pouces face à la rue Remparts, 31 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur. lequel lot est composé de la portion de face moins un morceau de 7 pieds 5 lignes du lot No 3 et 2 pieds 6 pouces du lot No 1. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage à deux corps de logis, ayant chaque 3 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois. Connue par les Nos municipaux 3323-3325 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété et la touchant au coté vers la rue Piété, et d'après le croquis ci-dessus mentionné, est désigné par la lettre "A" commençant à une distance de 149 pieds de l'encoignure Désiré mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes face à la rue Remparts sur 30 pieds 1 pouce, 3 lignes sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, borné du côté de la rue Piété par une allée, 13 pieds de large commune au dit lot et autres lots.

Les améliorations consistent en une maison double ayant 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois. connue par les Nos 3319-3321, rue Rempart.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant dans le fond et d'après le même croquis ci-dessus mentionné ledit lot est désigné par la lettre "B" et mesure d'après ledit croquis 88 pieds 3 pouces de face à ladite allée commune de 13 pieds de large. la même mesure sur la ligne du fond, 29 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Remparts touchant le lot "A" et 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée touchant une autre allée en commun, 20 pieds de large sur 60 pieds de profondeur face à l'allée de 13 pieds de largeur. Les améliorations comprennent un cottage avec 2 chambres et un cabinet, citerne, latrines, etc. Loué $5 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, balance à un crédit de un ou à un et deux ans garanti par les billets des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de ventes de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et de payer les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis sur le prix de la vente et d'avoir droit aux loyers que de la date du passage de l'acte de vente et de payer les taxes de 1899 en sus du moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25 jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

Louis A. Richards

—:o:—

Attention! Fermiers! Attention!

Encan de 285 Garden Sashes

VENTE LUNDI, 13 FEVRIER 1899, A 10 heures A. M.

Encoignure de l'avenue JOURDAN et de la rue des Remparts.

Veuve Philippe Vorland vs Anthony Duvic et als.

No 57,437—Cour Civile de District.

SOUS et en vertu d'un jugement rendu le 5 décembre 1898 et signé le 9 décembre 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à la date et local ci-dessus mentionnés il sera vendu aux enchères, publiques, 285 Garden Saches (plus ou moins).

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

2 fév—2 5 11 12 13

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District.

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St-David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow.

William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'ilet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connué comme les Nos 5345 et 5347 rue du Camp,

Entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Solemon Reinach vs George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut et Léontine et l'avenue Peters, mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, composé du tout du lot original No 20 sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 14 mai 1892, annexé à un acte de vente de C. Sintes passé pardevant R. P. Upton, notaire, en date du 20 juin 1892 et d'une petite portion la plus près dudit lot No 20 du lot original vingt et un dans le plan susdit mentionné.

Faisant partie de l'acquisition faite par ledit George W. Nicoll, de Fabius C. Godbold par acte pardevant E. Titche, notaire, le 17 octobre 1895—C. O. livre 158, folio 779.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

H. L. Garland jr, avocat pour le plaignant.

6 janv—6 7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rabouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti. Lesdits lots sont désignés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre et tous les droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, **l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère,** le paiement du billet tiré et souscrit par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six ans après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé Ne Varietur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lien de vendeur, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 janvier 1893, (enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189.)

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John St-Paul, avocat pour le plaignant.

21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON,

AGENT POUR LE SUD,

500 Rue des Magasins.

18 déc—1 an

Succession de Albert Laurence Susanka.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,434—Division A—Attendu que Burt Susanka, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Laurence Susanka, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 fév—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique et Rare Occasion de Placement dans une propriété commerciale de valeur.

LOCATION CENTRALE,

Et connue par les nouveaux Nos municipaux 216, 218 et 220 (anciennement Nos 36, 38 et 40) rue du Camp,

Entre les rues Commune et Gravier.

Frank T. Howard vs Henry Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,207.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, lesquels étaient auparavant désignés par les numéros 36, 38 et 40 de ladite rue du Camp, ainsi que tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé et étant dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasins. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses, qui étaient numérotées 36 rue du Camp mesure vingt-et-un pieds sept pouces de face à ladite rue du Camp, vingt pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, par cent trois pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Gravier. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 38 rue du Camp, mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, sur vingt pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces sur la ligne du côté vers la rue Commune et quatre-vingt quinze pieds six pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Gravier.

Et le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 40 de la rue du Camp mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, vingt-trois pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds six pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Commune, et quatre-vingt-onze pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat du plaignant.

20 janv—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,069.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane; ledit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castel, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan vingt-un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces, entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict avocat du plaignant.

20jan—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une buvette.

D. C. Hedden vs L. Guillie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,270—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 10 février 1899, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local encoignure des rues St Charles et Poydras.

Le contenu entier installations, meubles, stock de liqueurs, etc., de la buvette sise audit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats pour le plaignant.

29 jan—29 30—fév 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1113 rue Julie, entre Remparts et Bassin.

S. Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,068.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous la dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante dix-huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre-vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin, mesure américaine.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

W S Benedict, avocat pour le plaignant.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....................	$3 00
Six mois....................	1 50
Quatre mois....................	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ... CHARTRES ...

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delarondo, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandeville.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Solomon, maintenant Sobrano.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermuda.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Teche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pelican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Mire (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architects, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Douzième ou Applent à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississipi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.